

Réf: Dossier 214512

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AR RAHMAN COURTAGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX LES PERLES COMMANDANT SANON, Lot 973,
Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AR RAHMAN COURTAGE »

Objet : Courtage en assurance.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX LES PERLES COMMANDANT SANON, Lot 973,
Ilot 91

Dirigeant(s) M CISSE SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05501 du 23/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38189/GTCA/RC/2023 du 23/05/2023

